



Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens

Renens, le 4 septembre 2017

Blasonnement des armoiries communales

La Municipalité de la Ville de Renens dépose un préavis au Conseil communal pour modifier le blasonnement de ses armoiries communales. Depuis 1928, deux représentations graphiques légèrement différentes coexistent. Après examen historique approfondi, il est proposé de préciser le blasonnement d'origine et de le formuler de manière à éviter toute ambiguïté dans son utilisation future.

La double représentation des armoiries renanaise apparaît en 1928. Elle se traduit par deux variantes graphiques, l'une officielle (validée en 1926) avec une illustration des ruisseaux blancs *en parallèle* et l'autre usuelle avec les ruisseaux blancs *en miroir*.

Validées originellement par préavis municipal en 1926, il a néanmoins fallu attendre 1929 pour que ces dernières soient publiées et officialisées dans la FAO. Bien que la variante approuvée propose initialement des ruisseaux en parallèle, c'est une variante avec des ruisseaux en miroir que l'administration communale fait réaliser en 1928, et qu'elle a utilisée sans discontinuer jusqu'à nos jours.

De leur côté, à partir de 1929, l'administration cantonale ainsi que les autres organes extérieurs à la Commune utilisent eux la variante officielle avec les ruisseaux en parallèle. Cette ambiguïté naît de la formulation du blasonnement qui a pour particularité de ne pas spécifier l'orientation générale desdits ruisseaux, permettant ainsi une certaine liberté d'appréciation.

Face à cette situation confuse, la Municipalité a mandaté l'archiviste de la Ville pour déterminer l'origine de ces deux variantes et trouver une solution en collaboration avec les Archives Cantonales Vaudoises (ACV) - responsables légales des armoiries communales.

A la suite de cette concertation, il a donc été décidé de préciser le blasonnement d'origine. La Municipalité s'est prononcée en faveur de la version usuelle dite en miroir. Il s'agit effectivement de la représentation que la population renanaise a toujours connue et partagée dans le cadre des diverses associations locales.

Renseignements :

Jean-François Clément

Syndic
079 645 79 77